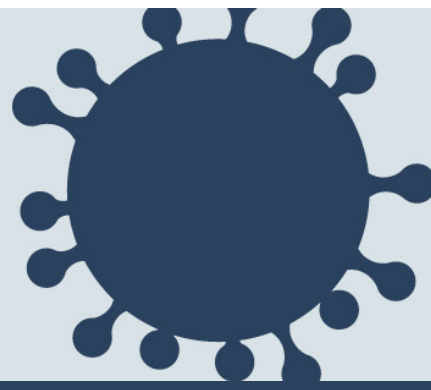


Coronavirus

COVID-19



CLIENTÈLE MÈRE-ENFANT



Mesures exceptionnelles en temps de pandémie

DIRECTIVES SANTÉ PUBLIQUE - PALIER D'ALERTE ROUGE

Soyez assurée que nous poursuivrons votre suivi prénatal tel que prescrit par votre professionnel de la santé. Votre partenaire ou une personne significative peut vous accompagner à vos rendez-vous de suivi prénataux à l'hôpital ou en cabinet. Aucun enfant n'est admis.

Cliniques externes

- Rendez-vous de suivi en cliniques externes : aucun accompagnateur n'est permis, sauf pour des raisons humanitaires. Vous pourrez valider au moment de la confirmation de votre rendez-vous.

Accouchement

- Le second parent, ou la personne significative, est admis à l'accouchement et lors du séjour postnatal, s'il ne présente pas de risque d'infection à la COVID-19.
- Les parents sont encouragés à limiter les sorties à l'extérieur de leur chambre. Le port du masque est obligatoire quand vous sortez de la chambre.
- Les parents ayant testés positif à la COVID-19 ou suspectés d'être infectés doivent demeurer confinés à la chambre.
- Au besoin, un repas sera servi à la personne accompagnante durant la période d'hospitalisation.

Parents et visiteurs à l'unité néonatale

- Les parents testés COVID-19 positifs ou suspectés ne peuvent pas visiter leur bébé, sauf lors de circonstances exceptionnelles (visite humanitaire).
- Un seul parent à la fois peut visiter son bébé.
- Lorsque la période d'hospitalisation est prolongée, les parents pourraient être autorisés à sortir de l'hôpital et revenir visiter leur bébé, si des mesures de prévention et de contrôle des infections strictes sont suivies.
- Aucun autre visiteur ne sera permis.

MATERNAL-CHILD CLIENTS



Exceptional Pandemic Measures

PUBLIC HEALTH GUIDELINES - RED ALERT LEVEL

Be assured that your prenatal visits will continue as prescribed by your healthcare professional. Your partner or significant person may accompany you to your prenatal appointments at the hospital or the doctor's office. No children are admitted.

Outpatient clinics

- Follow-up appointments at outpatient clinics: No accompanying person is allowed except for humanitarian reasons. You can validate upon appointment confirmation.

Delivery

- The second parent or partner is admitted at delivery and during the postnatal stay, if there is no risk of COVID-19 infection.
- Parents are encouraged not to leave their room more than needed. When leaving the room, you must wear a mask.
- Parents with suspected or confirmed COVID-19 must remain confined to their room.
- If needed, a meal will be provided for the second parent or partner.

Parents and visitors to the neonatal unit

- Parents with suspected or confirmed COVID-19 will not be permitted unless there are exceptional circumstances (such as humanitarian visit).
- Only one parent at a time may visit their baby.
- When the hospitalization period is extended, parents may be allowed to leave the hospital and return to visit their baby, if strict infection prevention and control measures are followed.
- No other visitors will be permitted.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

